



La réinsertion sociale au Maroc telle qu'elle est conçue par les intervenants sociaux et les jeunes judiciairisés : un regard phénoménologique

Ait Dra Ayoub

Docteur en Sciences de l'éducation, Université Mohamed 5, Rabat-Maroc

Résumé : Cet article examine l'importance de la subjectivité dans le champ de la réinsertion sociale au Maroc, en mobilisant l'interprétation des résultats empiriques de deux recherches compréhensives menées avec les jeunes judiciairisés et les intervenants sociaux. En effet, dans un contexte institutionnel dominé par la quantification et la mesure, la question de la subjectivité apparaît assez marginale. Ce constat amène à renouer avec les enjeux éthiques et anthropologiques de la réinsertion en partant de deux postulats : 1- la réinsertion sociale est une expérience sociale élargie et plurielle 2- les usages officiels du concept doivent être questionnés et remis en cause. Dans cette perspective, les récits de vie des acteurs directement concernés nous permettent d'emprunter une approche phénoménologique qui dévoile la normativité des discours officiels, et montre la nécessité d'inscrire la question de l'humain et celle de la subjectivité au cœur des programmes de réinsertion. Revoir l'oubli de la subjectivité et tenir compte les expériences vécues des personnes directement impliquées, cette voie alternative nous permet de tracer des ficelles convenables pour la théorisation.

Keywords : Réinsertion – jeunes judiciairisés- approche phénoménologique- Récits de vie

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14190662>

1- Introduction

Au Maroc, la réinsertion des jeunes délinquants constitue un problème social majeur et s'impose comme un enjeu stratégique pour les politiques sociales de l'Etat. Cette question suscite l'intérêt de plusieurs recherches qui ont dévoilé l'ébranlement des institutions pour jeunes délinquants, en soulignant que l'enfermement ne fait qu'aggraver leurs vulnérabilités en les projetant dans des processus de récidence¹.

¹ Ici on fait référence à plusieurs études officielles : 1- les enfants dans les centres de sauvegarde, une enfance en danger en 2013. 2- la crise des prisons, une responsabilité partagée en 2012, réalisées par le conseil national des droits de l'homme. Ainsi que l'étude réalisée en 2011 par la fondation Mohamed 6 pour la réinsertion des détenus sur les perceptions des jeunes délinquants concernant leurs récives et la possibilité de leur réinsertion sociale. En diagnostiquant les dysfonctionnements de ces institutions, ces études montrent que le taux de

Ce constat oriente l'action publique vers de nouvelles stratégies de réhabilitation sociale dans le but de rompre avec les actions dominantes jugées comme trop punitives et dissuasives², et ce par l'invention de deux dispositifs essentiels : l'initiative nationale de développement humain³, et la stratégie nationale de réinsertion des détenus⁴. Ces deux dispositifs d'intervention imposent une coordination intégrée et synergique de la part des acteurs, à la fois dans les milieux ouverts et fermés⁵. Cependant, cette exigence provoque souvent, des conflits d'objectifs, d'intérêts, et de normes entre les différents protagonistes, notamment, lorsqu'il s'agit de collaborer en articulant institutionnalisation et désinstitutionnalisation.

La crise de la réinsertion sociale des jeunes délinquants au Maroc nécessite de revenir aux points de vue de l'acteur, de prendre en considération son expérience subjective, pour comprendre de l'intérieur les contours d'une question sociale assez complexe. Ce choix épistémologique nous pousse alors à poser deux questions essentielles :

- Comment les intervenants sociaux perçoivent-ils leurs « missions » de réinsertion sociale auprès des jeunes délinquants ?

- Comment les jeunes délinquants vivent-ils cette épreuve de réinsertion avec les institutions chargées de leur réhabilitation ?

Avant de répondre à cette problématique, on explicitera notre cadre théorique et méthodologique.

2- Recension des écrits et cadrage théorique

Au fil du temps, plusieurs travaux sur la question de réinsertion des jeunes délinquants et le rôle des institutions de placement dans leur réhabilitation ont vu le jour (Ait Mansour, 2006 ; Belarbi, 2008 ; Ringa, 1998 ; El Marahi, 2016). Certes, ces études affirment l'effet négatif du marquage judiciaire sur l'identité des jeunes placés, ainsi que son accablant des conditions de réinsertion. Mais elles n'arrivent pas à cerner ni le sens que ces jeunes donnent au retour à la communauté, ni le point de vue des intervenants sociaux sur leur mission du travail sur autrui (Dubet, 2002) et leur perception de la notion de réinsertion. Cette déficience au niveau des recherches sociologiques au Maroc nous amène à se focaliser davantage sur une voie

récidive est très élevée parmi les jeunes placés ainsi que la période carcérale n'est pas instructive ni bénéfique pour la majorité des pensionnaires. Ces rapports soulignent le faible taux des bénéficiaires des programmes de réinsertion, ils s'interrogent quant au fait suivant : est-ce que les centres pour jeunes délinquants sont-ils vraiment des centres de rééducation censés fournir aux jeunes une formation professionnelle qui les aidera à mieux intégrer la société après leur libération ou bien sont-ils des pépinières de futurs délinquants et criminels ?² C'est dans cette optique que les études citées soulignent que les institutions de l'Etat ne peuvent à elles seules remédier à la progression de la délinquance, et qu'il revient aux organismes internationaux, aux intervenants externes et à la société civile de participer activement à ce chantier de réinsertion.

³ Cette initiative dont la troisième phase a commencé en 2019 implique deux programmes majeurs menés dans le milieu ouvert et fermé : 1- la lutte contre la précarité par l'appui à la réinsertion socio-économique des ex-détenus sans ressources 2- l'inclusion économique des jeunes en renforçant leur employabilité et leur formation en soft skills.

⁴ Cette stratégie est coordonnée par le centre Mohamed VI de réinsertion des détenus, elle déploie un programme intégré d'alphabétisation, d'enseignement et de formation professionnelle pour la réinsertion socioprofessionnelle. Elle repose sur une approche partenariale et multisectorielle entre plusieurs services (santé, justice, culture, sport, entreprises, instituts de formation) visant l'accompagnement post-carcéral des pensionnaires dans la formation à la recherche de l'emploi, ainsi que l'appui aux micro-projets, aux activités génératrices de revenus, et à l'auto-emploi des ex-détenus.

⁵ Les programmes cités faisaient appel à plusieurs intervenants dont les rattachements institutionnels sont multiples : conseiller de carrière, assistant social, formateur en centres de formation, éducateur spécialisé, coordinateur de projets... tous ces acteurs sont concernés par les programmes de réinsertion ainsi qu'ils sont sollicités à collaborer ensemble, et ce par la mise en œuvre des actions concertées dans le terrain.

compréhensive, en donnant la parole aux acteurs directement affectés par les aléas de l'entreprise de réinsertion sociale.

Par ailleurs, les écrits en sociologie de l'exclusion portent des éclairages fructueux sur la question de réinsertion (Castel, 1995 ; Paugam, 2009 ; Dubet, 1987). En partant des transformations du monde contemporain, Robert Castel montre que l'effritement des cohésions sociales affecte la conception de la réinsertion comme étant une pédagogie du retour à la stabilité. Pour lui, cette notion ne peut être définie comme l'ensemble des procédures qui visent à annuler le déficit dont souffre un individu stigmatisé pour qu'il puisse se réinscrire dans la vie sociale à parité avec ceux qui n'ont pas souffert de ce déficit (Castel, 2004).

François Dubet quant à lui, montre en quoi les dynamiques d'individualisation remettent en cause cette définition intégrative de la réinsertion. La déstructuration du marché de l'emploi et le déclin des protections sociales produisent des séparations entre les systèmes et les individus en mettant ces derniers dans l'injonction à piloter eux-mêmes leur vie. Les processus d'intégration et de réintégration ont profondément changé de nature (Dubet, 2004), Ils se présentent comme une épreuve individuelle dans laquelle chacun essaie de produire son propre mode d'intégration.

En s'appuyant sur cet angle d'analyse, certains sociologues s'attachent à déceler les différents processus inhérents à la réinsertion des personnes incarcérées et marginalisées, en articulant leur rapport à la scolarité, au travail, et à la famille (De Gaulejac & Tabouada, 1994 ; Otero, Poupart, & Spielvogel, 2004 ; Duvoux, 2009). Ils montrent ainsi, que le problème de leur réinsertion sociale advenant plus complexe non seulement en raison du stigmate pénal, mais par le fait qu'elle est tributaire des conditions sociales qui les placent dans une position de plus grande vulnérabilité (Poupart & Strimelle, 2004).

Autres sociologues soulignent à cet effet que la réinsertion est une question sociale qui demeure au cœur même des systèmes de production et de répartition des richesses (De Gaulejac & Tabouada, 1994 ; Paugam, 2009). Il s'agit d'un phénomène multidimensionnel qui comporte des registres économique, social et symbolique. En effet, la réinsertion dépasse le seul univers de travail, elle ne peut être réduite aux effets négatifs d'incarcération, mais touche également la sphère de l'insertion relationnelle, aux liens que les jeunes entretiennent avec les groupes et les institutions qui les entourent (Poupart, 2004).

S'apparentant à ces travaux, notre article vise à penser la question de la réinsertion sociale au Maroc, en mobilisant les résultats de deux recherches empirico-compréhensives : La première vise à comprendre comment les intervenants sociaux répondent-ils aux attributions qui leur ont été assignées en tant que facilitateurs des projets de réinsertion des jeunes judiciairisés. Quel sens attribuent-ils à la notion de réinsertion ? Comment perçoivent-ils les dispositifs dédiés à la réinsertion ? Et comment les configurent-ils ?

La deuxième enquête porte sur l'expérience de judiciairisation des jeunes délinquants et prétend répondre à deux questions fondamentales : Quel sens donnent-ils à leur processus de retour dans la communauté ? Quelles stratégies mobilisent-ils pour réconcilier leur lien social et s'adapter à la vie en société ?

3- Méthodologie

En approchant cette problématique, nous avons eu recours à la méthode du récit de vie, pour inciter les acteurs à parler de leur vécu en privilégiant une structure narrative du discours (Bertaux, 2010). En s'approchant de la réalité subjective des interviewés, on stipule que leur point de vue et leur façon d'être au monde sont des assises phénoménologiques qui aident à comprendre la manière dont ils vivent leur expérience et leur rapport à l'ordre social. Notre ancrage méthodologique relie le subjectif et l'objectif, l'individuel et le collectif en inscrivant les expériences des acteurs dans leur contexte socio-historique. C'est cette épistémologie qui

incarne la valeur heuristique de l'approche biographique, en opérant la médiation de l'acte à la structure, de l'histoire individuelle à l'histoire sociale (Dubar & Sandrine, 2017).

Sur le plan méthodologique, nos deux recherches partagent plusieurs similitudes. La première s'adresse à un échantillon de huit intervenants, âgés de 28 à 45 ans, chargés des programmes décrits ci-haut. Quatre d'entre eux sont des éducateurs en centre de sauvegarde, alors que les autres interviennent auprès des ONG en tant qu'intervenants externes et coordinateurs de projets de réhabilitation. Ils exercent leurs métiers dans divers sites avec une ancienneté qui varie entre 6 et 15 ans. La collecte des récits expérientiels de cette enquête s'est déroulée du Juillet à Octobre 2020.

Le critère d'échantillonnage commun aux interviewés est d'être un intervenant auprès des jeunes judiciairisés, avoir comme mission la participation à leur rééducation et réinsertion, être volontaire et donc fournir un consentement libre et éclairé pour participer à la recherche. La diversification de l'échantillon a pour but d'obtenir une saturation empirique des données. Ce principe de saturation est adopté dans les deux recherches pour fixer la taille de l'échantillon, afin d'atteindre une certaine représentation de la réalité. C'est-à-dire que la collecte des données prend fin au moment où les informations qui s'ajoutent deviennent répétitives ou anecdotiques (Bertaux, 2010).

Les récits de vie ont été effectués avec les interviewés autour du sens qu'ils donnent aux programmes de réinsertion, à leurs pratiques interventionnelles auprès des jeunes délinquants ainsi qu'à l'opération du placement.

Ces récits débutent avec une consigne de départ : *« j'aimerais que tu me parles de ton expérience professionnelle dans le champ de réinsertion des jeunes délinquants. Dans tes propres termes et selon ce que tu penses, raconte-moi comment tu as fait ton entrée dans ce domaine, parle-moi de ton point de vue, de ta propre analyse par rapport à tes attributions professionnelles, les conditions et les moyens qui y sont associés, les principales réalisations, difficultés et contraintes ! »*

L'échantillon de la deuxième recherche, menée dans l'un des quartiers défavorisés de Rabat, est constitué de six jeunes garçons, recrutés dans leur cité, âgés de 23 à 32 ans, et qui sont incarcérés au moins trois fois. La durée moyenne du commencement de leur affiliation déviante est de 15 ans pour des actes de vandalisme, vols simples, vol à main armée, vente de drogues. Deux interviewés possèdent un primaire collégial de scolarité, deux possèdent un secondaire collégial, tandis que deux interviewés possèdent une sixième année du cycle primaire. Dans tous les cas, la situation d'emploi est très instable et précaire.

Les participants sont recrutés entre Février 2018 et Mars 2019, suivant deux critères - être volontaire, avoir vécu une expérience carcérale- et une consigne de départ :

« Afin de mieux comprendre comment les jeunes qui ont déjà vécu une expérience carcérale vivent dans la cité, nous avons décidé de réaliser une recherche sur les éléments qui entravent leur insertion et comment ils agissent pour y faire face. J'aimerais pouvoir te rencontrer, si tu veux, afin que tu me racontes en détail ton parcours de vie, avant et après les incarcérations, dans le but de mieux saisir la réalité de la réinsertion dans les quartiers populaires »

Une grille thématique a été utilisée à titre de guide d'entrevue impliquant ces principaux éléments : le rapport aux quartiers, les stratégies d'insertion, les difficultés rencontrées... Des relances thématiques sont également prévues pour approfondir certains aspects prédéfinis de la problématique.

L'analyse des entretiens s'est faite comme suit: 1- l'analyse thématique comme mode de réduction du matériel. Des citations clés ont été identifiées à cet effet afin d'induire les catégories conceptuelles des entrevues. 2- l'analyse diachronique nous a permis de reconstituer la réalité historique et discursive des récits, ainsi que la vision que chacun des participants porte sur le sujet.

4- La réinsertion sociale telle qu'elle est conçue par les intervenants

4-1 Conception de la réinsertion dans le milieu fermé

En décrivant le processus de réinsertion dans le milieu fermé, les intervenants dénoncent le caractère contraignant du placement. Ils soulignent que l'absence d'un programme cohérent qui les éclaire sur leurs missions affecte négativement leurs pratiques auprès des pensionnaires. Les intervenants se définissent dans un rapport passif au travail puisqu'ils sont réduits à de simples ouvriers ou techniciens exécutant des tâches routinières.

« À l'institution pour jeunes délinquants, sur les papiers, on trouve trois blocs : le bloc d'observation, le bloc de rééducation et le bloc de réinsertion. Mais, en pratique, aucun des services ne marche, l'équipe d'intervention se limite à la gestion du quotidien : faire réveiller les jeunes, leur donner du repas, les installer dans leur place, les inciter à rester calmes. Le bon pensionnaire est celui qui ne fait pas de bruit, celui qui ne bouge pas, celui qui ne déroge pas à l'ordre général. Aucun programme ne précise les activités éducatives à faire, la nature de la relation éducative, les objectifs à atteindre avec les jeunes... tous ces éléments se trouvent refoulés. C'est la monotonie qui règne. La réinsertion et la rééducation sont devenus des mots à la mode, que certains utilisent comme ornement institutionnel... » (Educatrice au centre de rééducation, Casablanca, 50 ans, 16ans d'ancienneté).

Il semble que l'institution pour jeunes délinquants reste très fort laconique quand il s'agit de définir les objectifs des projets de réhabilitation. Le discours de notre intervenante est révélateur de cette situation de désenchantement en attestant que le langage socio-éducatif se métamorphose devant les difficultés réelles de travail. Pour cette éducatrice, les actions quotidiennes des intervenants sont soumises à une sorte de routinisation et ne peuvent pas produire des changements significatifs. Là où l'institution n'a pas de précisions sur les finalités et les résultats qu'elle vise (Cusson, 1974), le travail de l'éducateur se limite à une simple instauration de l'ordre par la surveillance accrue des pensionnaires (Chantraine, 2004).

Ainsi, à un autre niveau, les intervenants vont invoquer les faiblesses de l'intervention multisectorielle, en montrant que ce genre d'intervention produit des difficultés de coordination entre des collaborateurs qui ne sont pas convaincus de travailler ensemble. De leurs points de vue, le conflit d'intérêts et de positions entre les acteurs publics montre à quel point le placement des jeunes délinquants, s'oriente vers le marquage des infracteurs. En effet, dans l'absence de dispositifs organisationnels et communicationnels qui répondent aux attentes des jeunes placés, le placement, conçu comme étant un processus établi pour leur réinsertion sociale, se pulvérise et se transforme en acte d'affaiblissement de soi et de marginalisation.

« Ce qui se voit c'est que le placement est une opération qui contient plusieurs acteurs qui ne font rien en réalité. Le secteur de justice impose la décision de placement, le secteur de la sûreté nationale reçoit la décision et renvoie le jeune au centre d'accueil et de prise en charge. Ce dernier travaille sous la tutelle du ministère de la jeunesse. Ces trois secteurs s'occupent d'une question qu'ils considèrent comme un fardeau. Y'a pas de rencontres d'évaluation et de discussion entre eux, ils ne se rencontrent jamais pour poser les vraies questions : Qu'est ce qu'on a fait ? Comment se déroule l'opération du placement ? Quelles sont les contraintes rencontrées et les éléments à améliorer ? L'effet du placement sur le jeune ? Les choses restent comme ça. Pour le secteur de la justice, la question des mineurs n'est pas une priorité ; on trouve que rien n'a changé dans le code pénal ça fait longtemps, les jeunes sont victimes d'un système pénal complexe, victimes d'une société qui dit : centre de placement égale prison ; jeune placé égale délinquant, futur criminel... » (Intervenant auprès d'une ONG, Meknès, 28 ans, Six ans d'ancienneté)

Cet intervenant montre certaines tensions et controverses qui traversent les pratiques de coopération et de coordination entre les acteurs de terrain. Les risques d'isolement et de

stigmatisation sont trop grands en l'absence d'une politique concertée de placement. Alors que l'organisation multisectorielle des services subit la tyrannie des intérêts conflictuels des acteurs, le jeune délinquant devient la première victime d'une pratique asilaire dénuée de tout sens et philosophie pratique.

En somme, ces récits révèlent les facteurs qui rendent difficile la coordination convenable des dispositifs de réinsertion. L'incohérence structurelle des systèmes d'action des collaborateurs suscitent des positions critiques chez les intervenants. Ils soulignent que l'absence d'un regard éthique, claire et partagé sur le placement, sur le jeune placé et les conditions de sa resocialisation, évacue le débat sur les processus facilitateurs du retour en communauté.

4-2 La conception des programmes de réinsertion

Quant aux programmes de réinsertion, les discours des intervenants révèlent les dysfonctionnements qui nuisent à la mise en place d'un dispositif cohérent et opératoire. Dans leur optique, les programmes instaurés enserrent les finalités de la réinsertion ainsi qu'ils accablent leur statut dans une situation paradoxale, puisqu'ils sont forcés d'atteindre des objectifs dont ils n'ont pas les moyens de réalisation. La resocialisation demeure une sorte d'improvisation, ce qui contribue à leur sens, à éclipser les dimensions intersubjectives de la relation éducative, générant ainsi un sentiment d'inquiétude et de ressentiment en sombrant dans la passivité et la routine.

« Tous le personnel faisait partie d'un système déficitaire. Le directeur de l'institution, l'éducateur, le travailleur social, l'assistant socio-éducatif, ces intervenants sont submergés par l'administratif, ils sont obligé d'exécuter les notes ministérielles, d'obéir aux décisions des directeurs centraux, de rendre des statistiques mensuelles qui prouvent le bon accomplissement de leurs tâches et fonctions... c'est pour ça qu'ils laissent les choses telles qu'elles sont. Les indicateurs de leur réussite se mesurent par l'absence de problèmes dans le centre, par le maintien de l'ordre et du silence... à la limite, cela ne veut rien dire qu'il n'Ya pas de bons intervenants, bien sûr qu'il Ya des exceptions, mais je peux te dire que c'est juste des efforts personnels. Ya pas d'équipements, Ya pas de programmes éducatifs... alors les intervenants et les directeurs sont des éléments dans un système dispersé. Ils ne peuvent pas prétendre accomplir leur tâche principale qu'est la réinsertion. Ils se contentent plutôt de vaquer au maintien de l'ordre. » (Assistant social en centre de rééducation, 45 ans, Agadir, 15 ans d'ancienneté)

La voix de cet intervenant dévoile l'incertitude et la pénibilité de la mission de la réinsertion pour les acteurs institutionnels. En l'absence d'un programme institutionnel qui éclaire ces acteurs sur le sens de leurs actions et de l'éthique d'altérité intrinsèque à leur mission, l'institution se trouve par conséquent prise en otage, en obéissant plus à des mots d'ordre et à un discours de conformité qu'à un véritable souci de réinsertion. D'après eux, leur travail se limite à une adaptation fonctionnelle de base, une sorte de gardiennage de corps en légitimant la conformité aux normes de l'institution. La réinsertion sociale s'effrite dans ce contexte de déclin institutionnel (Dubet, 2002) qui rend la rééducation des jeunes délinquants un travail instrumental et normatif, veillant juste sur la capacité des pensionnaires à adopter des rôles et des positions préétablies.

Ainsi, une autre réflexion qui revient souvent dans les discours des intervenants est celle de la difficulté des acteurs institutionnels à rendre la réinsertion un plan social opératoire. De leurs points de vue, les programmes menés dans ce cadre sont fragiles, puisqu'ils se limitent à des actions fragmentées incapables de rapprocher les trajectoires des jeunes à des sphères symboliques, relationnelles et socio-économiques de reconnaissance sociale et de renforcement.

« Au Maroc, on a une réinsertion économique de bricolage. En l'absence d'une politique de réinsertion homogène et intégrée, la marge est ouverte pour des programmes sectoriels et

disparates, des programmes qui se construisent au fond sur la « charité » : je te donne, c'est ce grand slogan qui les animent... on ne pense pas à long terme... l'indicateur de réinsertion, c'est de te donner un triporteur quoi !... on pense pas à des questions telles que l'histoire personnelle, le projet de vie... les programmes de L'INDH sont basés sur le bricolage : les gens s'oublient dans des petites activités de subsistance. C'est une sorte de précarisation pour moi... lorsque je donne un triporteur à un ex-détenu, je l'autorise à travailler dans l'informel, de bricoler dans le noir, de rester dans son mode de vie... il Ya des ex-détenus qui vendent le triporteur, ça sert à rien pour lui de travailler avec 50 dh par jours alors qu'en faisant le business il peut gagner plus davantage ... » (coordinateur de projets auprès des ONG, Rabat, 40 ans, Dix ans d'ancienneté)

La voix de l'intervenant reflète une réalité doublement problématique or et intramuros de l'institution. La question de la réinsertion sociale au Maroc se trouve traversée par de multiples incertitudes et paradoxes. Un intervenant illustre cette situation en soulignant que les jeunes issus des milieux défavorisés sont les grands perdants de cette entreprise de réinsertion, puisque le placement ne fait qu'accentuer leur dépendance. Il montre que le jeune fréquente l'institution avec des vulnérabilités atroces. Par ailleurs, l'enfermement accentue sa déficience et renvoie son vécu post-placement à des handicapologies personnelles.

« D'après mon expérience, la réinsertion implique deux entrées : le rapport à la famille, et l'insertion post-placement : 1- Concernant le rapport des enfants placés à leurs familles, ici on parle d'une relation marquée par des ruptures. Tous les cas rencontrés dans le centre ont des problèmes familiaux : divorce, séparation, naissance hors mariage, conflits, pauvreté... le jeune est le produit d'une famille défaillante. Donc la réinsertion ici devient paradoxale, si on veut insérer le jeune dans la famille d'origine, on a déjà un cumul d'handicaps, si on veut l'insérer dans une famille d'accueil, sur le plan social et juridique c'est encore plus complexe car cela pose beaucoup de problèmes... tu vois, donc dès le départ, le jeune souffre des problèmes d'insertion, et nous on le renvoie au centre pour lui faire de la réinsertion. C'est à travers ça qu'on contribue à l'aggravation de sa situation. En plus de ça, on trouve des problèmes d'éloignement avec la famille d'origine ; par exemple, un jeune qui habite à Agadir ou à Beni Mellal va être placé à Marrakech ; une jeune fille qui habite à Rabat va être placée à Casablanca, cela renforce les ruptures familiales des jeunes... 2- En ce qui a trait à la réinsertion post-placement, ici on manque d'une politique qui va dans ce sens, nous n'avons pas des institutions qui travaillent sur cette question. Les programmes existants n'offrent pas une véritable insertion vers l'autonomie... Le placement pour moi est une entrave pour la réinsertion, s'il Ya des formations, elles restent en tous les cas basiques et occasionnelles ; l'institution fabrique des jeunes robotisés : se lever matin, passer toute la journée sans rien faire... c'est vraiment un problème de l'institution, l'institution fabrique des jeunes qui agissent par la peur, la méfiance, la soumission, le suivi strict des règlements... dans ce cas-là, le jeune ne peut pas s'insérer après la sortie car l'institution ne lui offre des compétences et des apprentissages qui facilitent son insertion » (travailleur social externe dans les centres de rééducation, 33 ans, Marrakech, huit ans d'ancienneté)

Ce récit illustre bien comment les difficultés sociales des jeunes délinquants constituent le nœud des programmes de réinsertion sociale au Maroc. Les interventions menées négligent leur vécu et leur subjectivité. Les conditions symboliques de leur intégration dans la communauté, les processus structurels qui les maintiennent dans une position précaire, ces éléments demeurent à l'oubli (Poupart, 2004). Des questions telles que la reconnaissance, les relations sociales, les stigmates, les précédents judiciaires, le post-placement se trouvent en dehors des dispositifs. En outre, pour certains intervenants, la réinsertion sociale des jeunes judiciairisés est rendue plus pénible aujourd'hui car le contexte socio-économique actuel fragilise la condition sociale des jeunes dans son ensemble. Les intervenants invoquent des explications socio-

économiques et structurelles pour rendre compte les difficultés de vie d'une catégorie sociale marginale.

« *Il ne faut pas oublier qu'on vit dans un pays sous-développé où l'on est confronté encore à des problèmes de droits basiques. Imagine, quatre millions travaillent dans l'informel, 30 % de marocains sont classés comme des jeunes NEET⁶ ... Donc, il est préférable à mon sens de parler insertion plutôt que réinsertion. Lorsqu'on parle des jeunes délinquants, c'est plus compliqué encore. Il s'agit d'une catégorie difficile... c'est pour ça les acteurs publics ne peuvent pas s'engager entièrement dans ce sujet....* » (Intervenant social auprès des ONG, Marrakech, 33 ans, 13 ans d'ancienneté)

La question de la réinsertion sociale est très complexe. Elle dépend de plusieurs conditions structurelles, socio-économiques et symboliques (De Gaulejac & Taboada, 1994). C'est dans cette optique que les intervenants soulignent la difficile conception d'un programme fédérateur et intégré. Le grand problème, à leur sens, ne réside pas dans la désinstitutionnalisation ou l'institutionnalisation des actions, il se trouve essentiellement dans les conditions d'autonomisation des jeunes, dans les facteurs limitatifs de leurs possibilités. En l'absence d'une réflexion profonde sur ces éléments, la question de réinsertion sociale au Maroc devient un enjeu d'investissement et de marchandisation pour les nouveaux acteurs. Cette réalité ressort manifestement lorsqu'on s'aperçoit que les services prennent dans leur majorité la forme de charité et d'assistantat (Castel, 2004 ;Paugam, 2009 ; Duvoux , 2009). Un intervenant illustre les dérives de ce modèle technocratique comme suit :

« *Au Maroc, ce domaine est marqué par des conflits d'intérêts. Un projet de réinsertion nécessite une grande mobilisation des ressources et des personnes. Donc pour l'acteur civil ce n'est pas rentable, c'est une perte de temps... Dans l'action civile tout le monde est qualifié de faire la charité, mais aucun ne peut faire de la réinsertion... c'est tout un marché marqué par le profit et l'intérêt...* » (Coordinateur de projets auprès des ONG, Rabat, 28 ans, Six ans d'ancienneté)

La réinsertion des jeunes judiciairisés se trouve convertie en une économie d'association et de prestation de services qui, non seulement renforce leur dépendance aux pratiques d'aide et d'allocations (Paugam, 2009), mais contribue à leur traitement comme des citoyens de seconde zone (Castel, 2004). Selon nos intervenants, l'octroi d'allocations et la logique d'assistantat marginalisent un débat fécond et fertile sur la question de réinsertion sociale au Maroc. Le langage incitatif s'impose dans les rencontres officielles comme pôle central de référence dans les pratiques d'intervention. La réinsertion se construit comme étant un simple palliatif des souffrances, des exclusions et des inégalités sociales. L'un des intervenants illustre cette réalité comme suit :

« *Dans les grandes rencontres, plusieurs organismes parlent de la jeunesse difficile ; les comités des droits des mineurs, la ligue nationale pour la protection de l'enfance, l'observatoire nationale des droits de l'enfant... Dans les grandes rencontres, ces organismes vont te donner une image métamorphosée de la jeunesse au Maroc, alors que le jeune est le grand absent dans ce jeu. On aura jamais l'occasion d'entendre la parole de ces jeunes, leurs besoins, leurs aspirations, leur souffrance... Dans les discours officiels, on trouve des slogans tels que : pour une société sans délinquance, pour un Maroc avec Zéro enfant de rue... mais dans la pratique ils passent la balle aux associations... Dans les discours officiels, ils te donne l'impression qu'il Ya quelque chose qui bouge, qu'il y a du changement, de la dynamique... on a inséré 2000 jeunes qui ont été placé dans les centres, 1400 filles placées ont bénéficié d'une formation professionnelle... mais aucun ne parle des contraintes réelles : les conditions de travail, la qualité de la formation, qu'ils sont les compétences cumulées ... aucun ne parle de*

⁶Les jeunes qui sont sans emploi, hors du système scolaire et ne suivent aucune formation.

ça... par ces chiffres, ils te donne l'impression que tout va bien... »(Coordinateur de projets auprès des ONG, Rabat, 40 ans, Dix ans d'ancienneté)

À partir de ces dimensions - la conception du placement, la perception des programmes de réinsertion, se construit le sens que les intervenants donnent à la notion de réinsertion. Leurs discours plaident en faveur d'une remise en question des dispositifs adoptés ainsi qu'ils invitent à poursuivre la réflexion sur l'aspect processuel de la réinsertion, ses conditions, ses moyens, et ses finalités. Ainsi, ils soulignent l'importance et la prégnance de l'expérience pré-carcérale, carcérale et post-carcérale sur la réinsertion des jeunes. Ils nous éclairent à la fois sur les dérives de l'institutionnalisation et de la désinstitutionnalisation, ainsi qu'ils mettent l'accent sur la nécessité d'un programme cohérent de lutte contre les inégalités structurelles, qui prenne au sérieux la question du retour en communauté, qui aide les jeunes à faire un travail sur leurs ressources personnelles, sur leurs conditions de vie et leurs difficultés d'être. Ces dimensions vont être précisées lorsque les jeunes directement concernés parlent de leurs difficultés d'insertion et de leur retour en communauté.

5- La notion de réinsertion sociale à l'épreuve des récits de vie des jeunes

Les points de vue des jeunes délinquants constituent un levier épistémique fondamental dans notre entreprise de rafraîchissement et de circonscription de la notion de réinsertion sociale. L'examen phénoménologique de leurs récits (Paillé & Mucchielli, 2012) permet de comprendre les processus qui déterminent la définition de leur situation dans le monde social, par un retour authentique à leurs expériences individuelles.

5-1 Les jeunes judiciairisés parlent de leurs difficultés d'insertion

Ces jeunes qui proviennent souvent des milieux précarisant se voient rétrécir considérablement leur voie d'insertion. Ils s'exposent par conséquent à des bifurcations identitaires imprévisibles les obligeant à s'accommoder aux situations vécues, en s'initiant aux activités illicites basculant vers des rites de déviance et de criminalité qui leur octroient des stratégies identitaires d'insertion conciliables avec les structures embarrassantes de désinsertion et de marginalisation (De Gaulejac & Tabouada, 1994 ; Kokoreff, 2007 ; Be rearepaire, 2012).

« Rien à faire au quartier, pas de boulot, comment tu vas te débrouiller, c'est le seul « domaine » que tu « maîtrises »... J'ai ouvert mes yeux au milieu des MERARAT⁷. Tout le monde vend de la drogue. Toujours en conflit avec la police, depuis l'enfance je porte en moi la haine de la police... c'est vrai quand tu remarques leur maltraitance...ici nous avons grandi ensemble, rien à faire, tu n'as rien, allons chercher de quoi, viens voir à quoi ressemble ce « truc »... ça devient comme une sorte d'obstination entre potes, éveillé jour et nuit, l'addiction tu la trouvais douce, l'argent à près de main... les jeunes du quartier sont obsédés par la prison et le hachich, ils sont des « bad boys », avec une certaine outrecuidance, son rêve est de rentrer en prison et faire fortune par le vol et la drogue...». (Simo, 23 ans, Trois incarcérations)

Les difficultés socio-économiques façonnent une réalité précaire et rendent les possibilités d'ascension sociale trop réduites dans les quartiers de relégation. En effet, le taux de chômage est élevé, l'accès à l'emploi est objectivement très difficile, l'exclusion s'installe de façon pérenne, les conditions d'existence sont particulièrement pénibles, l'avenir n'est jamais certain. L'engrenage des problèmes sociaux fragilise les jeunes et accélère la recherche des pistes compensatoires d'insertion.

« ...Quand je me retrouve dans la rue, il n'y a ni bon ni mal, je côtoyais des personnes en pleine addiction déjà, le hachich se vend au collègue ; j'étais en extase sous l'effet. Nonchalant, je prends une dose jusqu'au point de ne plus rien percevoir... je ne voyais que brouillard et opacité. Comment veux-tu que je ne le sois pas ?! Nous avons grandi au cœur des merarat, si

⁷Le terme *merara* n'a pas d'équivalent en français. De façon approximative, c'est une sorte de petite baraque faite de bois et de zinc où l'on vend et fume de la drogue.

tu es démuné d'argent, t'as ton pote qui te dit « viens chercher de quoi... ». Le dealer te donne quoi vendre, tu trouves ça très facile la première fois en essayant... le hachich chez nous est une sorte de « loisir », c'est abondant... tout le monde est addictif et tu te dis « moi aussi je veux essayer cette dose... », Personne ici ne fait l'exception, j'ai intégré le groupe aussi... l'état dans lequel se trouve ta famille te pousse à le faire... elle n'a rien et tu es dans l'obligation de faire quelque chose... » (Adil, 25 ans, Quatre incarcérations)

Dans les trajectoires biographiques des interviewés, les processus de désinsertion se présentent comme une spirale de fuite par le mépris et l'exclusion qui entravent toute possibilité d'ascension sociale. Ces obstacles enferment ces jeunes en situation de vulnérabilité relationnelle dans un sentiment d'échec et de frustration, favorisant par l'occasion l'ancrage territorial dans l'économie illicite, qui les projette vers un style de vie déviant attractif.

« ...j'ai grandi dans un quartier où se vendent ces choses, les personnes cherchent ici à faire fortune de la façon la plus rapide, c'est ce qui les mène au commerce du hachich, celui-ci te laisse t'imposer... j'ai grandi auprès des potes du quartier, en côtoyant les « bad boys », il arrive un moment où tu veux essayer toi aussi, nous prenons la drogue, faisons des folies, nous partons au stade, nous voulons tout faire, vivre dans la rue, personne ne rentre chez lui la nuit, la folie... nous avons aimé ce mode de vie et on a continué ainsi... ce « domaine » n'est pas sans problème, tu dois être fort et efficace, car si ce n'est pas le cas, quelqu'un viendra t'ôter ce que tu possèdes par force, tu dois tracer ton territoire...travailler avec 50 dhs par jours, ça n'a aucun sens ; le hachich peut t'apporter jusqu'à 2000 Dhs par jour... chose qu'un fonctionnaire ne fait pas... » (Mourad, 19 ans, trois incarcérations)

Bien qu'ils intègrent sur le plan subjectif un statut précaire, les jeunes de notre enquête inventent une voie alternative d'insertion. Ils n'ont pas les moyens légaux pour parvenir aux fins socialement valorisées par la société (Merton, 1957). C'est pour ça qu'ils remettent en cause le modèle de succès imposé par la société de consommation, réinterrogent l'écart entre les fins et les moyens dans un monde où les inégalités sociales s'accroissent. La contre-culture de la déviance cristallise la certitude que l'aisance matérielle des classes marginales ne peut se réaliser que par le vol et les trafics (Dubet, 1987). Dans ces conditions, les déviations apparaissent comme des stratégies « légitimes » d'intégration, par lesquelles les jeunes délinquants renversent les normes qui accablent leur insertion.

Ces jeunes finissent par développer une perception singulière du sens de la vie. Bien qu'ils se sentent méconnus et assujettis (Guerraoui & Affaya, 2013), le monde de leurs quartiers leur offre des écosystèmes à l'action et des marges de manœuvre pour mobiliser leurs capacités et visibiliser leurs identités dans un conformisme déviant. Dans ce cadre, il est naturel et légitime de se reconstruire par la voie d'une délinquance diffuse, conçue comme une révolte contre les inégalités sociales vécues, une remise en question d'une « intégration excluante » instaurée par les discours officiels. Les jeunes compensent ainsi les frustrations par des modes de vie déviants dont ils se retracent des chemins d'appartenance et de référence.

«... Le hachich est un impératif de notre quotidien, très répandu, tout le monde vient ici à L'mharig⁸ pour l'acheter, les gens du quartier s'en sortent très bien, nous avons bien tracé le territoire... nous avons grandi au milieu du hachich, tout le quartier est hachich, même les familles vivent de ça, tout le quartier d'ailleurs... Le quartier est une grande merara, j'ai ouvert mes yeux sur le hachich, là où tu vas tu peux en trouver, tu me trouvais souvent avec des personnes âgées à les imiter, tu n'as grandi qu'avec les Haychmaych (terme qui désigne une personne sans manière)... addiction, bagarre, outrecuidance entre les potes, tu dois t'imposer, c'est ainsi que tu dois faire avec ces pourris, si tu es gentil on te bouffera, si tu es taciturne on

⁸ Le quartier dans lequel s'est déroulée notre enquête.

t'écrasera, dans ce « domaine » ou tu donnes le coup ou tu le reçois, t'as compris... » (Khalid, 20 ans, deux incarcérations)

Les trajectoires de vie des interviewés concourent à la dévalorisation sociale en même temps qu'ils conduisent à l'implication dans la déviance. Ces jeunes transposent la rage et le désespoir dans des activités déviantes qui peuvent s'avérer émancipatrices. La délinquance apparaît de ce point de vue comme une lutte contre la galère, un refus de pauvreté, de désinsertion et de non-reconnaissance. Par le réseau de sociabilité qui se met en place, ils inventent une nouvelle voie d'insertion, ainsi qu'ils reconstituent un cadre symbolique et protecteur supportant la relégation. En renversant le stigmate et la désinsertion, le terrain d'exclusion devient un support identitaire pour l'affirmation de soi via la visibilité sociale et les rapports de force.

« ... Quand tu fais ton entrée dans ce « domaine », t'as beaucoup de souci. Ou tu agresses ou tu es agressé, ou tu donnes le coup ou bien tu le reçois. Tu ne sors pas indemne. Ce « domaine » est cruel Il Ya certes des problèmes, mais je trouve un certain plaisir en cela, relations, argent, ce « domaine » est rentable, quand tu y appartiens tout le monde a peur de t'approcher. Ici c'est la loi de la jungle, j'ai assisté maintes fois à l'assassinat de quelqu'un, dans ce quartier il faut que tu sois riche ou terrible, c'est ainsi que tu obtiens leur respect, être en prison est un signe de force... quelqu'un de pacifiste ne peut pas survivre ici... » (Mustapha, 21 ans, quatre incarcérations)

Dans ce champ de lutte sociétale, les implications déviantes sont perçues comme un moyen de débrouillardise et de valorisation sociale. Bien qu'elles incluent une dimension économique, ces conduites permettent de bénéficier d'un certain prestige social et symbolique (CUSSON, 2010). Face à l'exclusion des statuts, disposer de l'argent rapidement et pouvoir les montrer au travers des consommations ostentatoires est l'occasion d'éprouver un sentiment de revanche contre la marginalisation et la désinsertion. Les déviances juvéniles impliquent donc une vision du monde ainsi qu'elles témoignent d'une quête de reconnaissance. Les jeunes donnent un sens différent à leur existence au travers des activités qui sont l'envers de ce qui est valorisé socialement.

5-2 Les jeunes judiciairisés parlent de leur retour en communauté

En outre, en biographiant leurs trajectoires de désinsertion, les jeunes interviewés verbalisent l'effet du marquage judiciaire sur leur vie post-carcérale. À la sortie de la prison, ils sont confrontés à de nombreuses difficultés sociales. Touchés de plein fouet par le manque de qualification et le stigmate, le retour en communauté est venu pour cristalliser leurs engrenages (Carra, 2001 ; Chantraine, 2004 ; Landreville, 2004). Dans leurs activités biographiques, la prison n'est pas un monde de réhabilitation, elle ne marquerait pas le début d'une préparation à la réinsertion, mais elle vient au contraire prolonger une trajectoire d'exclusion et de récidive (Duvanel, 2016). En fait, après chaque sortie, leurs blessures s'accroissent, leurs liens sociaux deviennent rompus et fragiles, leur rapport à l'avenir devient plus incertain, les ressources nécessaires pour vivre « légalement » et dignement sont trop réduites sinon inexistantes. Ce qui freine par conséquent le processus de leur insertion future, accentue leurs souffrances, et impose leur statut d'outsiders (Becker, 1985).

«...Lorsque je sors de la prison, j'ai décidé de rentrer au domaine, j'avais rien, ni travail ni rien, quoi ... réparer c'est de me retrouver un emploi, réparer c'est de m'amener en prison quoi ?! Comment tu veux que je renonce au crime, j'ai du mal à trouver du travail à cause de ça, celui à qui je m'adresse pour un boulot, me demande quelque chose qui prouve la virginité de mon dossier judiciaire, ce que ces gens vous disent c'est de partir voler et vendre de la drogue... » (Mustapha, 21 ans, Quatre incarcérations)

L'expérience postpénale entraîne chez les jeunes judiciairisés une dévalorisation progressive de leur image de soi ainsi qu'elle alimente leur sentiment d'injustice, d'indignité, et de rage. Dans leurs récits de vie, l'absence d'aide sur le plan social, territorial et institutionnel est

cruellement ressentie. Dans l'ordre d'interaction social extramuros, les sortants du monde carcéral vivent comme des prisonniers en sursis. Ils se trouvent sans capital social : Pauvreté, déscolarisation, ruptures familiales, multiplication des condamnations ; cette ligne biographique produit un parcours de désinsertion postpénale et trace la trame d'un mode de vie marginal.

« ... à ma première sortie de la prison, je me disais « je n'y reviendrai jamais », mais hélas... c'est encore plus difficile qu'avant, imagine, j'ai besoin de quatre cents dirhams rien que pour les gélules (Q'erqoubi)... une seule coûte cinquante dirhams... j'ai passé deux ans de prison, quand j'en suis sorti ce fut l'opacité, ni études, ni travail, rien, que dois-je faire ? Je chercherai à regagner la prison, rien à faire, pas de boulot... comment te débrouiller sinon ? C'est le seul « domaine » que tu « maîtrises... le hachich et les agressions, le hachich et les agressions... et ainsi de suite... j'ai voulu y retourner... » (Simo, 23 ans, Trois incarcérations)

La logique du placement et d'incarcération produit une dégradation de leur statut ainsi qu'elle enclenche un processus de désinsertion postpénale. Là où les opportunités légitimes sont réduites, les ruptures cumulatives influencent négativement le retour en communauté, cristallisent l'exclusion, le manque de perspective et l'échec ressenti. En effet, la délinquance post-carcérale s'opère comme un « choix imposé » de telle sorte qu'elle façonne la recherche d'alternatives à une misère ressentie comme injuste et disqualifiante. Les jeunes intériorisent le stigmate de délinquant, ils en ont fait leur identité, l'actualisant dans leur mode de vie (Carra, 2001), ainsi qu'ils entament la voie d'une « réinsertion délinquante post-carcérale ».

« ... Deux diplômes en prison, mais sans boulot... quand tu es là-bas les responsables te disent que si tu as ton diplôme tu pourras travailler, mais quand je vais chercher un travail, on me demande mon casier judiciaire, on sait déjà que j'étais prisonnier, et on se fout de ma gueule avec ce casier !!! Les gens te méprisent, même si tu essayes de prendre le bon chemin, ils ne te le permettent pas ... 'ce n'est qu'un prisonnier finalement, ce n'est qu'un voleur... un clochard 'qu'est-ce qui te reste ? Continuer dans ce « domaine », tu as tes diplômes, sans travail, que vas-tu faire ? Je suis démuné, malade, j'ai besoin de fumer, je dois vendre la drogue ou voler, sinon agresser, t'as compris frère ce que je veux te dire... » (Mourad, 19 ans, Trois incarcérations).

L'Etat laisse place à une intervention de type placement-incarcération mais les difficultés sociales des jeunes judiciairisés rendent visible son déficit. À la sortie, les jeunes élaborent des stratégies identitaires diverses pour sortir de la désinsertion. En l'absence de projets les accompagnants dans leur retour en communauté, la récidive est conçue comme étant le seul moyen porteur d'opportunités sociales. Face à l'incertitude de l'avenir, l'activité délictueuse s'offre comme la seule issue de débrouillardise et de reprise en main de l'existence. Les jeunes se réfugient dans la seule activité qui leur permet de sauver la face, qui leur apporte intégration et compensation. Bien qu'elle ne soit pas un remède à la désinsertion, la délinquance chronique devient une voie d'action et une vie choisie sous la contrainte.

6- Conclusion

Notre analyse phénoménologique des discours biographiques des interviewés nous éclairent sur l'aspect multidimensionnel de la réinsertion. Elle dévoile les conjonctures structurelles et institutionnelles qui accablent les expériences subjectives des jeunes judiciairisés, en créant des ruptures profondes dans leurs liens interpersonnels, dans leur rapport au travail, à l'incarcération, à l'institution. Ainsi, l'analyse remet en épreuve les stratégies d'insertion adoptées par les jeunes pour conquérir leur place dans une société qui les a rendus inutiles.

Selon les intervenants, le débat sur la réinsertion achoppe sur le problème principal, celui de l'expérience des jeunes directement concernés. En effet, on parle souvent des programmes et des dispositifs, mais on sait peu de choses sur les parcours de vie des jeunes, sur les processus

qui les conduisent à la rupture, sur le sens qu'ils donnent à leur existence et leur rapport à l'ordre social. Ces analyses nous placent devant de nouveaux défis car quand on tient compte du point de vue des citoyens, des intervenants et des jeunes directement concernés, la conception de la réinsertion retrouve sa dimension éthique et existentielle. Cette dimension se dévoile lorsque les jeunes de notre enquête reviennent constamment sur leurs trajectoires biographiques pour qu'ils tentent de restructurer leur être dans le monde.

Pour conclure, la réinsertion des jeunes délinquants passe par l'accès à des ressources matérielles et symboliques, passe par la participation active dans la vie sociale, passe par la reconnaissance de leur statut en tant que citoyens à part entière. Cette dimension éthique implique, à notre sens, la visée d'un retour à la vie chez les jeunes concernés, dans le sens où la remobilisation de leur subjectivité permet non seulement de leur donner des moyens de s'épanouir, mais aussi de les soutenir de façon à ce qu'ils puissent trouver une manière d'exister dans le monde. Les programmes de réinsertion sociale au Maroc doivent tenir compte cette exigence philosophique et socio-anthropologique qui reconstruit la notion de la réinsertion sur le paradigme de la reconnaissance et le vivre commun dans la cité, en articulant subjectivité et altérité.

Références

- Be Reaurepaire, C. (2012). La vulnérabilité sociale et psychique des détenus et des sortants de prison. *Revue du MAUSS*, pp. 125-146.
- Becker, H. (1985). *Outsiders : Etudes de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.
- Belarbi, Y. (2008). *Maroc, insécurité et délinquance juvénile*. Rabat: Yadip.
- Bertaux, D. (2010). *Le Récit de vie*. Paris: Armond colin.
- Carra, C. (2001). *Délinquance juvénile et quartiers « sensibles »*. *Histoires de vie*. Paris: L'Harmattan.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphose de la question sociale. une chronique du salariat*. Paris: Fayard.
- Castel, R. (2004). Intégration et nouveaux processus d'individualisation. Dans J. Poupart, *Au-delà du système pénal. L'intégration professionnelle et sociale des personnes judiciairisées et marginales* (pp. 13-24). Québec: Presses de l'Université de Québec.
- Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt*. Paris: PUF.
- Conseil national des droits de l'homme (2012). *La crise des prisons, une responsabilité partagée*. Rabat: CNDH.
- Conseil national des droits de l'homme (2013). *Enfants dans les centres de sauvegarde, une enfance en danger*. Rabat: CNDH.
- Cusson, M. (1974). *La resocialisation du jeune délinquant*. Montréal: Les Presses de L'Université de Montréal.
- Cusson, M. (2010). *La délinquance, une vie choisie, entre plaisir et crime*. Montréal: Bibliothèque Québécoise.

- De Gaulejac, V., & Tabouada, I. (1994). La désinsertion sociale. Déchéance sociale et processus d'insertion. *Recherches et Prévisions*, pp. 77-83.
- Dubar, C., & Sandrine, N. (2017). *Les biographies en sociologie*. Paris: La Découverte.
- Dubet, F. (1987). *La galère. jeunes en survie*. Paris: Fayard.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris: Seuil.
- Dubet, F. (2007). Changements dans l'intégration. Dans J. Poupart, *Au-delà du système pénal. L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés* (pp. 47-64). Québec: Presses de l'Université de Québec.
- Duvanel, G. (2016). *Rester délinquant. Comprendre les parcours des jeunes récidivistes*. Paris: Academia-L'Harmattan.
- Duvoux, N. (2005). *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*. Paris : PUF.
- El Marahi, R. (2016). *Rapport de la cour suprême du Maroc sur les mineurs en danger*.
- Guerraoui, D., & Affaya, N. (2013). *Les jeunes et l'engagement : Désenchantement et espoir*. Paris: L'Harmattan.
- Fondation Mohamed 6 pour la réinsertion des détenus.(2011). *Enquête sur la délinquance juvénile*. Rabat.
- Kokoreff, M. (2004). Identité de carrière et expériences pénales. l'exemple d'usagers-renvendeurs d'héroïne dans les quartiers pauvres en france. Dans J. Poupart, *Au delà des murs. l'intégration sociales des personnes judiciairisées et marginales* (pp. 85-100). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Landreville, P. (2004). La réinsertion dans le marché du travail. l'impact des antécédants judiciaires. Dans J. POUPART, *Au delà du système pénal. l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés* (pp. 213-230). Québec : Presses de L'université de Québec .
- Mansour, M. A. (2006). *Les enfants en institutions au Maroc. étude de cas*. Rabat: UNICEF.
- Merton, R. (1957). *Social Theory and Social Structure*. New York: The Free Press.
- Otero, M., Poupart, J., & Spielvogel, M. (2004). Sortir et s'en sortir: La montée de la norme d'autonomie dans les trajectoires de retour à la communauté des « ex-détenus ». Dans J. Poupart, *Au-delà du système pénal: L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés* (pp. 61-82). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Paugam, S. (2009). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris: PUF.

- Poupart, J. (2004). *Au-delà du système pénal. L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés*. Québec: Presses de L'Université du Québec.
- Ringa, R. (2009). *Regards sociologiques sur la délinquance juvénile au Maroc*. Rabat: french Edition.
- Strimelle, V., & Poupart, J. (2004). Une fois la sentence terminée.L'intégration des personnes ayant connu une expérience d'incarcération. Dans J. Poupart, *Au-delà du système pénal. L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés* (pp. 123-146). Montréal: Les Presses de l'Université de Montral.
- TADILI , F. (1996). *La protection judiciaire et sociale de l'enfance*. Rabat: Haut Commissariat Au Plan .